

Choisir son orientation
après la 3^e

2^e trimestre

- Intention d'orientation (via [educonnect](#))
 - Demande des familles en ligne jusqu'à début mars.
 - Réponse du collège après avis du conseil de classe du 2nd trimestre.

3^e trimestre

Jusqu'à mi-mai ou fin mai selon les demandes

- Constitution des dossiers pour :
 - les formations à recrutement particulier (ABIBAC, Bac Pro « Métiers de la sécurité » etc.)
 - les dossiers pré-PAM pour les affectations prioritaires
 - les dérogations en 2GT (motif 6 uniquement)
 - Signaler au PP les demandes hors -académie (calendrier et **procédure différente**)



Avant le 7 juin

- Saisie définitive via [educonnect](#)
 - des intentions d'orientation (2GT, 2nd pro ou CAP)
 - des demandes d'affectation dans les établissements (choix des lycées et des formations).

Courant juin

- Proposition d'une voie d'orientation par le conseil de classe du 3^e trimestre et décision du chef d'établissement.
 - Si accord : validation et décision d'orientation définitive.
 - Si désaccord : entretien famille/chef d'établissement et possibilité de saisine de la commission d'appel.

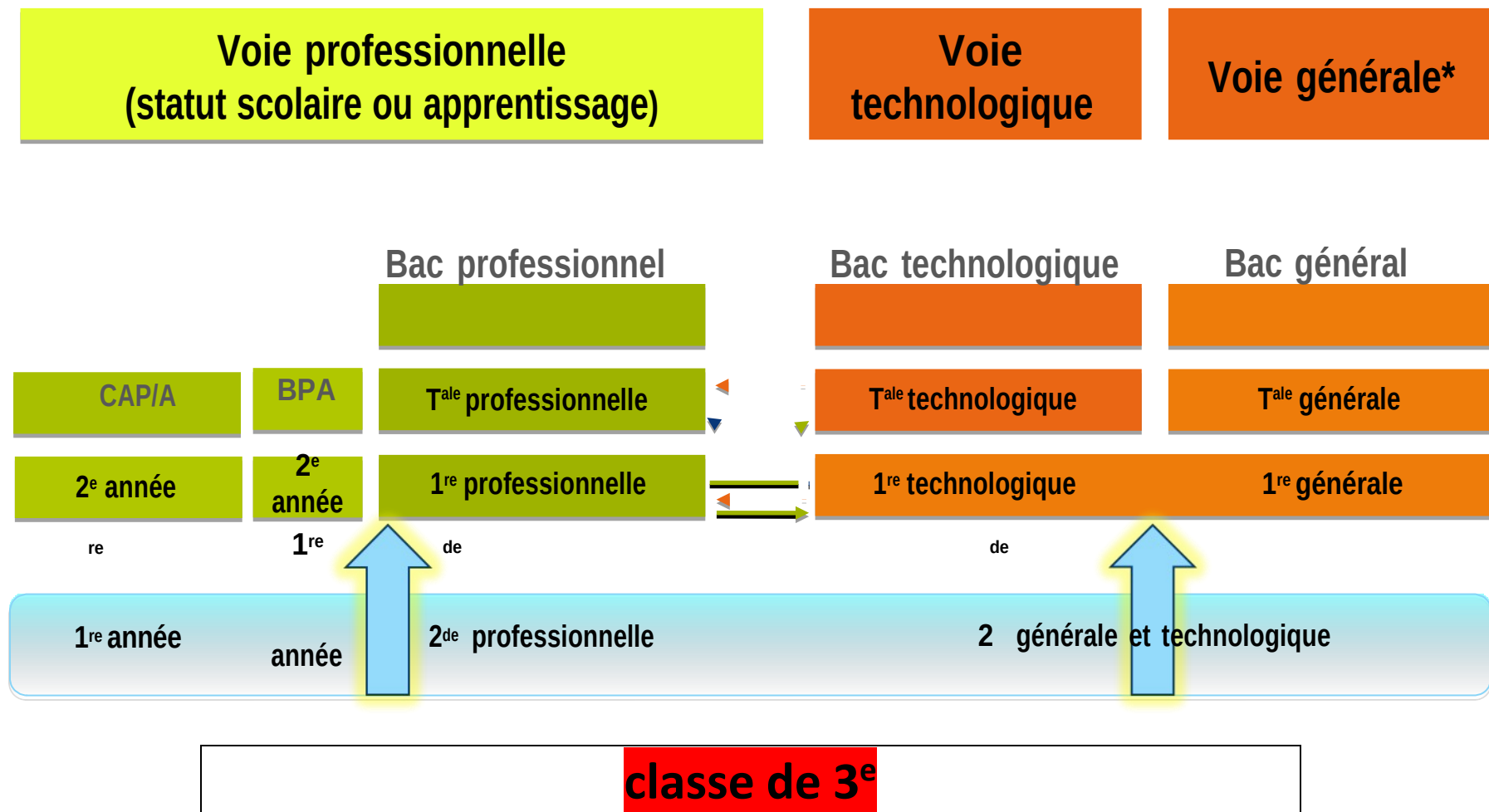
Fin juin

- Affectation définitive puis ajustement si nécessaire

Tout au long de l'année

Entretiens personnalisés d'orientation.

- La 1^{re} année de CAP
- La 2^{de} professionnelle
- La 2^{de} générale et technologique



La voie professionnelle

Durée

- ti 2 ans : CAP
- ti 3 ans : bac pro (poursuite possible dans le supérieur)

Statut

- ti scolaire : élève au lycée
- ti salarié : apprenti-e en alternance entre CFA et entreprise

Programme en LP

- ti des cours généraux, en relation avec le métier,
- ti la moitié de l'emploi du temps en cours techniques et professionnels (outils, exercices techniques, TP, gestes professionnels)
- ti des stages: dont la durée varie en fonction du diplôme et de la spécialité préparée.(12-14 semaines CAP, 18-20 semaines Bac pro)

La règle générale :

- **Demande possible dans toutes les formations professionnelles. (CAP ou BAC PRO)**
- **Affectation selon le classement informatisé du dossier de l'élève**

Le dossier est classé suivant les points obtenus par :

- **Les résultats de l'élève** : notes et compétences
- **Le rang des vœux**

Suivant le classement obtenu, on peut être affecté sur l'un de ses vœux (jusque 10 cette année).

Démarche

- Rechercher une entreprise d'accueil
- Signer un contrat avec l'employeur, qui vous inscrit en formation

Durée

Cursus complet ou partiel, selon le parcours antérieur

Lieu

Cours en CFA ou lycée, en alternance avec les périodes de travail chez l'employeur

Conditions

Avoir entre 16 (ou 15 ans et avoir fini sa scolarité au collège) et 30 ans

Rémunération

Selon l'âge et l'année d'étude (375 - 1 168 €)

La 2^{de} générale & technologique

NOVEMBRE 2019

Enseignements communs

- Français ▶ 4 h
- Histoire-géo ▶ 3 h
- LVA et LVB (enveloppe globalisée) ▶ 5h30
- Sciences économiques et sociales ▶ 1h30
- Maths ▶ 4 h
- Physique-chimie ▶ 3 h
- Sciences de la vie et de la terre ▶ 1h30
- EPS – Éducation physique et sportive ▶ 2h
- Enseignement moral et civique ▶ 18h/an
- Sciences numériques et technologie ▶ 1h30
- Accompagnement personnalisé
- Accompagnement au choix de l'orientation
- Heures de vie de classe

Enseignements optionnels

➤ 1 enseignement général, au choix

- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ▶ 3 h
- LVC étrangère ou régionale ▶ 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin* ▶ 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) grec* ▶ 3 h
- Éducation physique et sportive ▶ 3 h
- Écologie, agronomie, territoires-développement durable (EATDD, *en lycée agricole*) ▶ 3 h

➤ 1 enseignement technologique, au choix

- Management et gestion : 1 h 30
- Santé et social ▶ 1 h 30
- Biotechnologies, 1 h 30
- Sciences et Laboratoires, 1 h 30
- Sciences de l'Ingénieur, 1 h 30
- Création et innovation technologique ▶ 6h
- Création et culture - design ▶ 1 h 30
- Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives: 3h
- Pratiques professionnelles ▶ 3 h
- Pratiques sociales et culturelles ▶ 3 h

L'affectation en lycée Général et Technologique

La règle générale :

- **1 vœu obligatoire dans le lycée de secteur**
- **Demande possible dans un autre lycée de son choix. (pas prioritaire).**



Si demande d'un lycée hors secteur, possibilité de joindre une demande argumentée de dérogation à la carte scolaire.(formulaire spécifique)

Choix des enseignements optionnels:

Au moment de l'inscription parmi ceux proposés par le lycée (idem pour les sections européennes)

SECONDE GT

Seconde générale & technologique

à l'issue de la seconde, choix de la série du baccalauréat qui sera préparé durant le cycle terminal

Voie générale

Réforme de la voie Générale:

- ✓ Plus de séries L/ES/S
- ✓ Choix entre plusieurs spécialités

Séries technologiques

STI2D

Industrie et
développement durable



STL

TECHNOLOGIES
DE LABORATOIRE



STAV

AGRONOMIE &
VIVANT



STMG

Management et
gestion



ST2S

SANTE &
SOCIAL



Recrutement spécifique à l'issue de la 3^{ème}

Série technologique



S2TMD

**Musique et
danse**



Lycée Pasteur BESANCON

STHR

**Hôtellerie-
restauration**



Lycée Friand POLIGNY

STD2A

**Design-
arts
appliqués**



Lycée Pasteur BESANCON

Recrutement spécifique à l'issue de la 3^{ème}

Série générale



Lycée Ledoux BESANCON
Lycée Condorcet BELFORT



Lycée Tillion MONTBELIARD



Lycée Condorcet BELFORT



Lycée Follereau BELFORT

Recrutement spécifique à l'issue de la 3^{ème}

Série professionnelle



**METIER DE
LA SECURITE**

Lycée Tristan Bernard BESANCON
Lycée Les Huisselets MONTBELIARD



**BIJOUTERIE
/ JOAILLERIE**

Lycée Edgar Faure MORTEAU
Lycée Les Huisselets MONTBELIARD



**GESTION
HIPPIQUE**

Formation agricole

**Recrutement spécifique
à l'issue de la 3^{ème}**

CAS DES ELEVES SPORTIFS

Lycée Jules Haag-BESANCON



EXCELLENCE SPORTIVE
« MULTI-ACTIVITES »

Section Sportive Scolaire

- Contacter la fédération sportive et/ou le lycée pour se renseigner sur le dossier spécifique.
- Tests sportifs pour le recrutement mais cela ne garantit pas l'intégration.
- Saisir un vœu d'affectation correspondant au lycée dans affelnet.
- Réponse en juin suite à une commission d'affectation

Accompagnement à l'orientation

Centre d'Information et d'Orientation

[03 63 42 73 00](tel:0363427300)

Consultation en ligne du guide de la région
Bourgogne Franche-Comté

<https://fr.calameo.com/read/0066088183d54248cfc32>

Après la 3^{ème}, j'ai le choix



Permanence de la Psychologue de l'Education Nationale
Mme WEISS

Au collège: le mardi matin et le jeudi
joignable par téléphone aux horaires
du collège après les vacances de
février.

Merci pour votre écoute

*A vos
questions?*

